

# L'Actu du SPAF

## Edito

Voici un nouveau numéro de l'Actu du SPAF.

L'occasion pour moi de remercier publiquement l'ensemble des travailleurs du SPAF, qu'ils soient de terrain (Aides Familiales, Accompagnatrices à Domicile Alzheimer, Aides Ménagères Sociales ; Ouvriers Polyvalents), mais aussi l'ensemble des travailleurs sociaux poussés vers le télétravail obligatoire, le personnel des téléphonies et tout le personnel administratif, tous services confondus, qui ont respecté les règles de sécurité pour tenir la route.

Un grand merci au personnel d'intendance pour l'attention constante à la désinfection, à mes collègues de la direction et à notre Comité de gestion qui nous a soutenus.

Fier de nous, fier de vous.

Bravo et merci !



Didier DUBOIS

Directeur Général

Le vécu de la crise par nos  
Aides Familiales

*Pages 2-4*

Ils n'ont qu'à engager !

*Pages 5-6*

L'accueil des Stagiaires

*Pages 6-7*

Jeu-concours & gagnants !

*Pages 8-9*

10 ans pour le service  
ACADAL

*Page 10*

Conseillère en Prévention  
& crise Coronavirus

*Pages 11-12*

Le SPAF,  
Service Provincial d'Aide Familiale,  
subventionné par la Région wallonne,  
avec le soutien de la Province de Namur

# Le vécu de la crise sanitaire par deux de nos Aides Familiales

Nos Bénéficiaires nous ont dit :  
« Heureusement que vous êtes là ! »

**Delphie DUMONCEAUX (AF au SPAF depuis 2010) &  
Catherine DE COSTER (AF au SPAF depuis 2019) témoignent.**

Propos recueillis les 07 & 10 mai 2021.

*En tout temps, le rôle d'Aide Familiale est important. C'est particulièrement vrai pour les Bénéficiaires « isolés ». Durant cette crise sanitaire, en quoi, selon vous, votre rôle s'est-il avéré d'autant plus indispensable ?*

**Delphie :** Depuis le début de la crise sanitaire, que nos Bénéficiaires aient de la famille ou non, ils étaient d'une certaine manière « tous isolés » au vu des visites de leur entourage devenues, par la force des choses, très réduites. Nous sommes donc parfois les seules personnes que nos Bénéficiaires voient sur la semaine. Et ils ont su en être reconnaissants : à plusieurs reprises, ils nous ont dit : « Heureusement que vous êtes là ! ».

*En situation normale, au niveau des tâches, nous avons des interventions jugées prioritaires et d'autres considérées « moins essentielles ». Ici, au vu du contexte et selon moi, toute tâche est d'une certaine manière devenue prioritaire : l'entretien ménager (l'hygiène étant indispensable) ou encore, le dialogue (pour éviter le sentiment de solitude et l'isolement).*

*Chez certains Bénéficiaires, selon leurs besoins et leurs demandes, nous avons aussi adapté quelques prestations comme, se rendre à la pharmacie à leur place : ils préféreraient éviter les sorties et souhaitaient déléguer leurs déplacements (chose qu'ils ne faisaient peut-être pas auparavant...)*

*Nous avons également un rôle d'observation et de vigilance important sachant que nous sommes, parfois, leur unique présence à domicile (exemple : veiller à la bonne prise des médicaments préparés par un professionnel de la santé). Je me souviens, aussi, durant la première vague : nous avons accompagné une Bénéficiaire en fin de vie. Dans un contexte normal, c'était une personne très entourée et très appréciée (bonne entente avec ses voisins, famille attentionnée ...) A ce moment-là, ses proches ont tenté de l'accompagner au mieux dans le respect des visites autorisées. Avec l'équipe, nous étions donc, aussi là, pour l'entourer en cette période délicate ...*

**Catherine :** A plusieurs reprises, nous pouvons lire la tristesse sur leurs visages. En cette période de crise, en quelque sorte, les Bénéficiaires n'ont « que nous ». Nous sommes dès lors comme « un rayon de soleil » pour eux, « une bouffée d'air frais ». D'ailleurs, en général, les Bénéficiaires chez qui nous intervenons, par exemple, une seule fois par semaine, souhaitent nous voir davantage... (rire)

*C'est vraiment important que nous soyons là, pour eux, car l'isolement est un réel fléau !*



## Globalement, comment ont réagi vos Bénéficiaires face à la crise du Coronavirus ?

**Delphie** : De manière générale, je pense que notre équipe d'Aides Familiales est restée très active au domicile des Bénéficiaires (peu d'absentéisme). Au début de la crise et par crainte du virus, certains Bénéficiaires ont préféré réduire leurs prestations (exemple : une fois par semaine au lieu de deux fois par semaine).

Nos Bénéficiaires font également preuve de reconnaissance : « Merci » ; « Je suis content(e) de vous voir » ; « J'ai hâte de ressortir à vos côtés (courses) » ... Certains Bénéficiaires avaient donc hâte de nous accompagner, à nouveau, aux courses. Et d'un autre côté, maintenant que c'est à nouveau autorisé par le Service, ils ne nous y accompagnent pas pour autant... Mais c'est normal, il leur faut un peu de temps avant de reprendre « les habitudes d'avant ... »



## Comment la crise du Coronavirus a-t-elle bouleversé votre travail quotidien ? En quoi, selon vous, a-t-elle le plus perturbé votre mode de fonctionnement habituel ?

**Delphie** : La crise « chamboule » notre fonctionnement, à plusieurs niveaux :

- Renoncer à nos réunions de service durant plusieurs semaines n'a pas été facile ! Ces rencontres nous permettent de revoir nos collègues, de partager nos opinions, d'être conseillé(e)s par notre Assistant Social... Le téléphone c'est bien, mais il ne remplace pas la personne ! (rire)

Il a fallu aussi s'adapter au niveau de nos équipements de protection et de travail, particulièrement lors du port du « kit de sécurité CoVID-19 » dans le cadre de suspicions et/ou confirmations liées au Coronavirus. Surtout, lors de ma première utilisation : pour s'habiller, ça avait bien été par contre... pour le déshabillage, en respectant l'ordre et la procédure donnés, ce n'était franchement pas évident ! D'ailleurs, plusieurs Bénéficiaires l'ont pris avec humour et nous ont appelé(e)s « les cosmonautes ! » (rire).

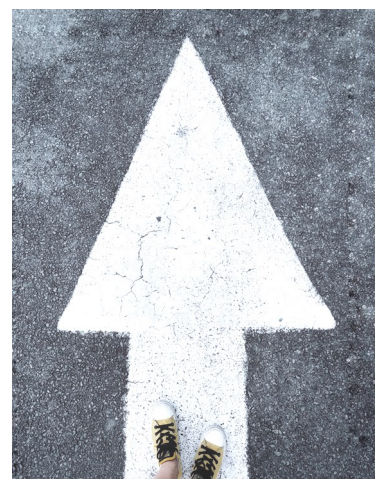
Je leur expliquais alors que tous ces équipements sont indispensables pour les protéger, pour protéger tous nos autres Bénéficiaires chez qui nous intervenons et pour nous protéger !

- Nous avons traversé une « montée de stress », particulièrement en première vague : nous étions face à l'inconnu, on ne savait que peu de choses sur le virus à ce moment-là.

- Depuis mars 2020, les nouvelles informations se succèdent sans cesse : au travers des médias (radio, télévision ...), de la part du Service, dans notre vie privée ...

Constatant ce flux d'informations, ma ligne de conduite a toujours été celle-ci : je ne tiens compte que des informations reçues par mon employeur, c'est-à-dire : des notes de service, des courriers d'information, des vidéos d'information ... C'est ce qui me semble être le plus cohérent.

D'autant plus que la communication fournie par le SPAF a été plus que positive. Sans ce suivi très efficace et régulier, nous aurions été perdu(e)s. Nous nous sommes vraiment senti(e)s soutenu(e)s par le Service. Et je tiens à le souligner !



**Catherine** : Oui, au début de la crise, ce fut beaucoup de stress !

- Pour moi, ça a été particulièrement le cas, lors de ma première prestation chez une Bénéficiaire où il y avait une suspicion/confirmation CoVID-19 qui imposait de porter « le kit de sécurité » et les nombreux équipements qu'il comporte. Durant plus de deux semaines, avec mes collègues, nous nous sommes donc relayées pour accompagner, au mieux, madame à son domicile. Lors de ma toute première intervention « avec kit » à son domicile, je reconnais que ça n'a pas été évident : je me suis isolée quelques minutes dans le hall d'entrée, j'ai respiré calmement avant de reprendre aussitôt mes tâches, puis le stress est passé... Dans le cadre de cette situation, la vidéo explicative des « Equipements de Protection Individuelle (EPI) » proposée par le Service m'a été bien utile. De plus, avec mes collègues, que cela soit en termes d'équipements ou de suivi lié à cette situation, tout était bien mis en place pour que cela se déroule correctement !
- La suspension des réunions de service n'a pas été facile. Inévitablement, j'ai ressenti un manque d'échanges/de relations avec mes collègues, avec mon Assistante Sociale. Notamment, quand il s'agissait de nouvelles demandes d'aide à domicile ... Je suis donc ravie que nos réunions d'équipe aient repris.
- Tout au long de la crise, nous avons amassé beaucoup d'informations. Personnellement, j'écoute de moins en moins les médias, leurs statistiques sur la CoVID-19 : stop ! Je trouve que c'est de trop !

Heureusement, au niveau de la communication du SPAF, je tire mon chapeau ! Depuis le début de la crise, les communications sont claires, précises et complémentaires : grâce aux notes reçues, aux courriers d'information et aux vidéos d'information, je n'ai jamais dû appeler le Service pour « cause d'incompréhension sur ce que je pouvais faire ou ne pas faire ».

**Le lancement de la vaccination CoVID-19 a-t-elle (eu) un impact sur le comportement des Bénéficiaires, sur vos relations avec eux ?**

**Catherine** : Avec l'arrivée de la vaccination, les Bénéficiaires se sentent plus détendus. Elle représente une réelle lueur d'espoir pour eux, ça leur fait du bien.

**Pour conclure, comment envisagez-vous « l'après-crise », que cela soit au niveau de votre vécu personnel ou professionnel ?**

**Catherine** : Reprendre nos réunions de service est une très bonne chose !

La levée du masque nous fera du bien afin que nous puissions « respirer » dans tous les sens du terme... (rire)

Je suis de nature « positive » mais je garde la tête sur les épaules en me disant que le Coronavirus... Ce n'est pas encore terminé !

**Souhaitez-vous éventuellement ajouter quelque chose ?**

**Delphie** : Oui. Durant cette crise sanitaire, j'ai été très fière de travailler pour le SPAF !

Car là où j'ai eu échos de beaucoup d'entreprises mises à l'arrêt (y compris compétentes dans notre secteur d'activité), le SPAF est toujours resté très actif pour aider au mieux les Bénéficiaires. Grâce à cela, ils ne se sont pas retrouvés « livrés à eux-mêmes » et ça, c'est très important !

# Ils n'ont qu'à engager !

Prestations diminuées, parfois annulées ou reportées. En cette période post-Covid19, les Bénéficiaires du SPAF peuvent être mis à mal. Comment expliquer cela ?

Si près de 2400 personnes de notre Province de Namur sont aidées par les différents services du SPAF, c'est qu'elles sont dans un besoin d'aide et d'accompagnement, cela nous le savons, mais différentes contraintes viennent bousculer une organisation qui octroie près de 340.000 heures d'aide sur une année.

## 1° Les effets secondaires du Coronavirus

Cela fait maintenant près de 15 mois que cette pandémie a envahi nos vies et notre quotidien. Pendant ces 15 mois, notre personnel est resté sur le pont. Nous avons continué à aider, accompagner et par là assuré la sécurité et brisé l'isolement de bon nombre de nos Bénéficiaires.

Pour notre personnel, ce fut lourd, épuisant notamment en raison du port constant des équipements de protection individuelle, mais également mentalement car la crainte de véhiculer le virus d'un Bénéficiaire à l'autre ou de le ramener chez soi a pesé durant ces longs mois.

Alors que le pays déconfiné petit à petit, une certaine forme de relâchement induit la résurgence de tout ce qu'il a fallu supporter et influe sur l'absentéisme bien compréhensible de certains travailleurs. Espérons que les vacances à venir leur permettront de se ressourcer et de reprendre en pleine forme.

2° Beaucoup d'exams médicaux, d'opérations ont été reportés durant cette période et cela est valable tant pour les Bénéficiaires que pour nos travailleurs. Ces reports induisent généralement des périodes de convalescence plus longues.

Les demandes affluent au SPAF car, à la problématique susvisée, s'ajoutent encore les demandes d'aide et d'accompagnement des personnes qui ont été soignées de longues semaines dans nos hôpitaux et qui rentrent désormais affaiblies au domicile.

En 2020, pour la Cellule Aide Familiale, le SPAF a enregistré 1.159 nouvelles demandes et n'a pu répondre positivement qu'à 402 d'entre elles.

## 3° Les moyens et le personnel

Un Service comme le nôtre ne peut pas se déployer comme il veut. Nous devons respecter un contingent (quota) d'heures sur une année. Pour le SPAF, ce quota est de 247.321 heures pour les Aides Familiales par exemple.

Là où une heure d'Aide Familiale coûte en moyenne 6,80 €/heure au Bénéficiaire, il en coûte près de 40 € à l'entreprise. Lorsque le Service dépasse son quota d'heures, la seule certitude qu'il a de voir ces heures financées réside dans la facturation au Bénéficiaire. Le risque est donc de perdre 33,20 € de l'heure pour financer le travail des Aides Familiales.

Vous comprendrez, dès lors, que nous devons être très prudents dans la gestion de ces quotas au risque de mettre l'entreprise en difficulté financière. Cet état de fait est valable pour tous les Services en Wallonie.

Notre capacité à engager dépend donc directement des moyens que nous octroie le Gouvernement wallon afin d'augmenter ces quotas... mais pas seulement.

Non, pas seulement, car pour engager il faut encore trouver des candidats diplômés ou pas (en Aide Ménagère Sociale) et, là, nous pouvons dire que nous sommes face à des métiers en pénurie.

Pendant la pandémie, le SPAF a maintenu les stages des étudiants qui pouvaient obtenir leur diplôme, afin de les engager. Mais ce n'est pas suffisant. En Aide Ménagère Sociale, c'est encore plus difficile de trouver des candidats. Il en va de même en Accompagnatrice à domicile.

Nul doute que le faible attrait financier mais aussi le manque de reconnaissance de ces métiers... essentiels... n'encouragent pas à s'investir dans ces filières.

Nous y travaillons par ailleurs.

En conclusion, avoir d'ores et déjà des prestations d'Aide Familiale, Aide Ménagère Sociale ou Accompagnatrice à domicile Alzheimer constitue déjà une chance que beaucoup de personnes qui attendent derrière la porte n'ont pas.

L'été sera sans doute plus difficile eu égard à cette période post-Coronavirus comme expliqué ci-dessus.

J'ai demandé à nos Travailleurs Sociaux de privilégier au maximum la régularité de l'aide et surtout des prestations prioritaires (repas, toilettes,...) à la prise de nouvelles demandes.

Nous aurons besoin de votre patience, de votre confiance, de votre compréhension et d'espérer l'octroi de moyens complémentaires pour soulager nos travailleurs souvent mis sous pression, mais aussi et surtout répondre aux légitimes attentes des Bénéficiaires que nous aidons déjà et de celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre.

*Passez un bel été et continuez à prendre soin de vous.*



Didier Dubois  
Directeur général

### *Les Stagiaires au SPAF, quelques chiffres ...*

Nombre total de séances « infos-stages » :

**3 en 2018**

**5 en 2019**

Nombre total de Stagiaires accueillis :

**99 en 2017-2018**

**78 en 2018-2019**

**51 en 2019-2020**

*\*Chaque Stagiaire est comptabilisé une seule fois.*



# L'accueil des Stagiaires : le SPAF y veille !

Depuis de nombreuses années et grâce à une bonne collaboration avec plusieurs établissements scolaires et organismes de formation, le SPAF est très actif dans « l'accueil des Stagiaires ».

Comme dans beaucoup d'entreprises, par mesure de prévention et de sécurité, l'accueil des Stagiaires a dû être freiné durant la crise du Coronavirus : seuls les Stagiaires en passe d'être diplômés ont pu terminer leur stage afin d'achever leur formation et... être engagés.

Pour autant que les paramètres y soient favorables, la Direction du SPAF a toutefois tenu à autoriser, à nouveau, la reprise des stages à partir de septembre 2020.

**CoVID-19 : Interrompus en mars 2020, les stages ont pu reprendre le 14 septembre 2020 !**

Pour le SPAF, l'accueil des Stagiaires est non négligeable, pour de nombreuses raisons.

Effectivement, vu les demandes d'aide en perpétuelle augmentation, les absences de personnel qu'il faut pallier pour assurer la qualité et la régularité de l'aide auprès de nos Bénéficiaires : il est important pour le Service de contribuer au mieux à la formation des Stagiaires et leur permettre d'acquérir un maximum de connaissances et d'expérience à domicile. Nos Stagiaires constituent une réserve potentielle de recrutements nécessaire au développement du Service et à la volonté de permettre à nos Bénéficiaires de rester chez eux le plus longtemps, entourés par des professionnel(le)s qualifié(e)s.

**Brièvement, en quoi consiste l'accueil des Stagiaires au sein du SPAF ?**

Chaque année, quelques séances appelées « infos-stages » sont organisées dans les locaux du SPAF (principalement) ou en dehors des locaux (plus rarement) à l'attention d'étudiants de différents établissements scolaires. La participation à ces séances n'impose pas le stage au sein de notre entreprise pour les étudiants participants (certains ne deviennent donc pas spécialement Stagiaires au SPAF).

En concertation avec les écoles, ces séances ont pour objectif d'expliquer aux étudiant(e)s, le rôle joué par les professionnel(le)s du SPAF et les tâches variées qu'ils accomplissent au domicile des Bénéficiaires. Menées par Mme Murielle BEGUIN (Directrice Adjointe), en collaboration avec Mme Annabel BUCHET (Conseillère en Prévention), Mme Isabelle DUJARDIN (Employée Administrative) et, plus récemment, Mme Christiane DARDENNE (Chargée des Formations et des Stagiaires) : les « infos-stages » visent à fournir aux étudiant(e)s des explications les plus complètes possibles... Visionnage d'un DVD représentant les différents métiers du SPAF, distribution d'un carnet de bord donnant un aperçu des services du SPAF, explications liées au fonctionnement du Service ... Chaque étudiant(e) profite donc d'une présentation complète et détaillée avant de clôturer la séance par son traditionnel « Questions/Réponses ».

← **Quelques chiffres liés à l'accueil des Stagiaires au SPAF**

# Jeu-concours pour nos Bénéficiaires !

## Gagnez l'un des 5 paniers gourmands !

Comment jouer? Complétez la grille avec les nombres recherchés. Additionnez-les et indiquez le résultat dans les cases bleues.

Envoyez votre réponse pour le 31 août au plus tard:

- ☉ Soit par sms au 0473/47.47.87, en indiquant également vos nom & prénom.
- ☉ Soit par courrier : SPAF- CCQ, 10 rue de Maredsous, 5537 Denée, en indiquant également vos nom, prénom & numéro de téléphone.

N'hésitez pas, si besoin, à demander l'aide de votre Aide Familiale/Aide Ménagère Sociale/Accompagnatrice à domicile Alzheimer pour envoyer votre réponse !

**5** Bénéficiaires seront tirés au sort début septembre  
et recevront chez eux un panier gourmand d'une valeur de

**€50**

- 1 - Nombre de bougies que vient de souffler notre Service ACADAL
- 2 - Nombre de nouvelles demandes enregistrées pour la Cellule Aide Familiale en 2020
- 3 - Nombre de réunions que comptabilise la « Cellule de crise » depuis le début de la pandémie
- 4 - Nombre de familles aidées par le service ACADAL depuis sa création
- 5 - Nombre de Stagiaires accueillis au SPAF pour l'année 2018-2019
- 6 - Nombre de personnes aidées par les différents services du SPAF

		1		
2				
		3		
	4			
		5		
6				

T O T A L

--	--	--	--

Nombre à trouver





# Gagnants de notre précédent concours !

Voici les Bénéficiaires qui ont été tirés au sort après avoir envoyé la bonne réponse (qui était : EMINES) au jeu-concours de notre précédente édition :

Mme Fabienne C., M. & Mme Joseph D., Mme Anne-Marie D., M. & Mme Charles F. & Mme Céline H.



## Félicitations aux heureux gagnants !

*Ils ont remporté chacun un panier gourmand qui leur a été remis par leur Assistant(e) Social(e).*

# 2011 - 2021 : déjà **10 ans** pour notre service Accompagnatrices à domicile Alzheimer (ACADAL) !

L'année 2021 est symbolique pour le SPAF ...

Ce 10 mai, notre service « Accompagnatrices à domicile Alzheimer » soufflait déjà sa 10<sup>e</sup> bougie !

## Présentation du service « Accompagnatrices à domicile Alzheimer »

Les Accompagnatrices à domicile Alzheimer interviennent au domicile des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer (ou maladies apparentées) qui, en raison de leur situation, ne peuvent rester au domicile sans surveillance. Concrètement, elles leur apportent une aide pratique dans les activités quotidiennes : manger ; se promener ; se distraire ; dialoguer ...

Elles visent donc à assurer aux Bénéficiaires, une présence de jour, de soirée ou de nuit, afin d'optimiser leur bien-être mental, physique et social. Elles constituent également un rôle de soutien pour les Proches Aidants (c'est-à-dire un conjoint, un enfant, un ami qui aide un proche en perte d'autonomie) en leur permettant de s'octroyer des moments de répit et/ou de maintenir une activité professionnelle.

Depuis le début de la crise sanitaire du Coronavirus, le rôle des Accompagnatrices à domicile Alzheimer s'est avéré d'autant plus indispensable pour les Bénéficiaires : assurer une présence au vu des visites réduites de l'entourage, garantir leur bien-être vital (aide au lever, aide à la toilette d'hygiène, aide à la préparation du repas ...), lutter contre l'isolement, garantir la sécurité des personnes (éviter le risque de chutes ...)



## 2011

Nombre de travailleurs : **10**

Nombre de demandes d'aide adressées au SPAF : **82**

(dont **33** prises en charge selon les disponibilités du service)

Nombre de familles ayant pu être aidées : **33**

## 2021

Nombre de travailleurs : **27**

Nombre de demandes d'aide adressées au SPAF : **114**

(dont **24** prises en charge selon les disponibilités du service)

Nombre de familles ayant pu être aidées : **76**

## Coin presse

10 ans : cela se fête et surtout, cela a le mérite d'être mis en évidence !

A cet égard, la fonction d'Accompagnatrice à domicile Alzheimer vient d'être soulignée, à deux reprises, dans la presse !

- Reportage écrit du journal « L'Avenir », parution du 05 mai 2021.

- Reportage audiovisuel de la chaîne locale « MATélé », parution du 28 mai 2021.

Nombre total de familles aidées en 10 ans (uniquement en Province de Namur) :

Plus de **410** Bénéficiaires et leurs familles.

# Être Conseillère en Prévention en pleine crise du Coronavirus



Qui est la Conseillère en Prévention du SPAF ?

Annabel BUCHET.

Depuis quand occupe-t-elle cette fonction au sein de notre ASBL ? Depuis 15 ans (2006).

De manière générale (contexte hors COVID-19), en quoi consiste son rôle ?

La Conseillère en Prévention peut être sollicitée par les professionnel(le)s du SPAF s'ils rencontrent des problèmes au niveau de leur fonction ou encore, s'ils désirent améliorer les conditions de travail relatives aux points suivants :



La sécurité      Le bien-être  
L'ergonomie  
L'hygiène au travail      Etc.

En tant que Conseillère en Prévention, Mme Annabel BUCHET s'occupe également de la gestion et de la fourniture des équipements de travail et de protection individuelle, pour l'ensemble du personnel du SPAF, qu'il s'agisse du personnel de bureau ou des professionnel(le)s du domicile.

Quelle a été son implication depuis le début de la crise sanitaire du Coronavirus ?

Durant cette crise, la fonction de Conseillère en Prévention a été, très importante et particulièrement sollicitée, à de multiples niveaux :

- ▶ Rôle d'empathie, d'écoute et de conseils par rapport aux situations vécues par les travailleurs, dans les locaux du SPAF ou au domicile. Le but final étant le bien-être de chacun(e) : professionnel(le)s et Bénéficiaires !
- ▶ Participation à la « Cellule de crise » mise en place dans le cadre du Coronavirus. Celle-ci comprend les membres de la Direction ainsi que des travailleurs issus de plusieurs services internes (Prévention, Secrétariat, Service Communication, Service gestionnaire des incapacités de travail et de l'absentéisme, Coordination de liaison ...). La Cellule de crise a pour but de gérer au mieux ce contexte de travail délicat dû à la CoVID-19 et veille ainsi, depuis près d'un an et demi, à mener des réflexions permettant à chacun(e) de fonctionner au mieux et de travailler en toute sécurité. A ce jour et depuis le début de la pandémie, la « Cellule de crise » comptabilise 19 réunions (15 en 2020 et 4 en 2021).

- ▶ Participation à l'élaboration d'une vidéo « Equipements de Protection Individuelle (EPI) » ayant pour objectif d'illustrer et d'expliquer le port, le nettoyage, la désinfection et surtout, la bonne utilisation des différents équipements de protection individuelle indispensables pour tous les travailleurs depuis le début du Coronavirus (masques, visières, lunettes, surtabliers jetables, gants à usage unique ...) Comment les mettre, comment les retirer sans risque.
- ▶ Gestion et distribution des équipements de travail à l'attention de tous les membres du personnel (qu'ils soient de bureau ou de terrain) : organisation des rendez-vous « réapprovisionnement » lesquels permettent aux travailleurs d'avoir en leur possession, et selon leur fréquence d'utilisation, tous les équipements de travail nécessaires à leur bon fonctionnement et à leur sécurité (et celle des Bénéficiaires). Ces équipements doivent s'adapter à la spécificité de chaque situation.
- ▶ Prises de contact et négociation avec les fournisseurs d'équipements, analyses des différentes offres réceptionnées avant transmission à la Direction Générale du SPAF et gestion des commandes. Par exemple, avant la crise, une boîte de gants à usage unique revenait à €6,60 TVAC. Durant le pic de la crise (2020), le prix a atteint €18 la boîte (avec un stock très réduit), pour enfin redescendre à €13 début 2021. Dernièrement, une commande de gants a pu être effectuée à €9,80 la boîte. Le marché des gants à usage unique reste encore compliqué et les délais de livraison assez importants.
- ▶ Création de divers documents (protocole, affiches relatives au respect des règles sanitaires ...)



*Merci à Mme Annabel BUCHET pour l'implication dont elle fait preuve, depuis le début de cette crise sanitaire !*

Editeur responsable : Didier DUBOIS, Directeur Général

Equipe de rédaction & conception :

Cellule Communication & Qualité du SPAF

Impression : Créastyl Concept sprl

Pour contacter l'équipe de rédaction :  
SPAF - Cellule Communication & Qualité  
Rue de Maredsous 10  
5537 Denée  
CCQ@spaf.be  
082/74 38 72